

TOURNOI DU WATERLOO BADMINTON ASBL

• Lieu:

Hall Omnisports de Waterloo
Rue Théophile Delbar
1410 Waterloo
0474/64.43.10

• Inscriptions :

Via le site <http://fbb.tournamentsoftware.com>
Pour les joueurs étrangers, une inscription par mail (tournois@woobad.be) sera acceptée.

❖ Début des inscriptions :

Samedi 13 mai 2017 à 07h30

❖ Clôture des inscriptions :

Joueurs Belges : 9/06/17 à 23h59

Joueurs Etrangers : 2/06/17 à 23h59

Date limite de désinscription pour les étrangers : 02/06/2017 à 23h59

Date limite de désinscription pour les joueurs Belges : le 09 juin 2017 à 23h59

Responsable :

Alexis Degen
Rue Ma Campagne 10
1410 Waterloo
Tel : 0474/64.43.10

e-mail : tournois@woobad.be

Site Internet : www.woobad.be

Tournoi International

24 & 25 Juin 2017



WATERLOO BADMINTON
ASBL

Catégories

A B1 B2 C1

• Tirage au sort: Mercredi 14 Juin à 20h

Rue Ma Campagne 10
1410 Waterloo

• Nombre de terrains : 10

• Horaire:

Samedi 24 Juin, de 9h à 22h
Dimanche 25 Juin, de 9h à 18h

• Paiement :

8 – 15 – 21 Euros pour 1 – 2 – 3 disciplines
(à payer dans la salle)

L'inscription rend le paiement obligatoire même en cas de non- participation (sauf certificat médical) suivant ART. 112

• Restauration :

La restauration sera assurée sur place.

• Juge-Arbitre : Philippe LALLEMAND

• Comité organisateur :

Amaury Al Zaatiti, Alexis Degen, Emilie Dufermont, Philippe Lallemand (JA), Philippe Vermeire, Marc Wilms.

• Responsable Anti-Dopage :

Philippe Vermeire

REGLEMENTS GENERAUX DU TOURNOI

- ⇒ Le tournoi se déroulera selon les règlements WBF et des articles FBBF et LFBB (art.109.4.a),
- ⇒ Tous les articles des dits règlements seront d'application et seront individuellement de mention de l'invitation. En cas de manquements, la Commission Sportive sera autorisée à appliquer les règlements et les sanctions qui en découleraient pour chaque article de règlement ou de mentions ou mention non respectées.
- ⇒ Toute inscription non conforme sera refusée. Les récréants ne sont pas autorisés à s'inscrire au tournoi.
- ⇒ Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toute décision pour le bon déroulement du tournoi et notamment de clôturer les inscriptions anticipativement, de regrouper (ou supprimer) plusieurs disciplines si le nombre d'inscrits est suffisant, tout en respectant les règlements.
- ⇒ Volants (à charge des joueurs): Volants Victor Maxima 78 (en vente dans la salle)
- ⇒ L'inscription rend le paiement obligatoire même en cas de non- participation (sauf certificat médical) suivant ART. 112
- ⇒ Pas d'inscription dans une même discipline dans deux catégories différentes.
- ⇒ En fonction du nombre d'inscriptions, une discipline pourra être jouée en poule, annulée ou couplée à une série supérieure.
- ⇒ Les joueurs prenant des médicaments doivent avoir envoyé avant le tournoi une autorisation à usage thérapeutique (AUT) disponible site Ligue, complétée par le médecin traitant au responsable de la Commission Médicale LFBB. Les joueurs qui prennent des médicaments doivent fournir au J.A. ou au responsable anti-dopage, une attestation médicale sous enveloppe avant le début du tournoi. Ils sont tenus de la récupérer ensuite auprès du Juge-Arbitre.
- ⇒ Tous les participants au tournoi acceptent le fait d'être pris en photo/vidéo (Art 109.4k).
- ⇒ Le joueur en s'inscrivant accepte le décret du 20/10/2011 relatif à la lutte contre le dopage
- ⇒ Les tenues des joueurs seront conformes aux articles C117 et C118 du règlement sportif de la FBB et/ou LFBB 518,
- ⇒ Les documents justifiant l'absence (même partielle) sont à rentrer **uniquement** auprès de Jacques Vanhoudt, responsable des documents tournois (jacques.vanhoudt@skynet.be – Rue des Cytises 29 à 4460 Grâce-Hollogne) dans un délai maximum de 5 jours ouvrables après le tournoi.
- ⇒ Les joueurs sont responsables de leur inscription. Toute erreur dans l'inscription sera à charge du joueur. Les inscriptions en double doivent être confirmées par les deux partenaires. Les paires complètes seront validées. Les joueurs en X seront réserves.
- ⇒ Les joueurs inscrits doivent être présents dans la salle ½ heure avant le début de chacun de leurs matchs (valable le samedi et le dimanche).
- ⇒ Un joueur non en ordre d'affiliation à la date de la clôture des inscriptions ne pourra jouer le tournoi.
- ⇒ Le joueur absent pour son premier match sans raison valable sera exclu du tournoi pour l'ensemble des disciplines auxquelles il était inscrit, même pour les tournois scindés. Valable le samedi et le dimanche.
- ⇒ Aucun joueur ne peut quitter la salle sans l'autorisation du juge-arbitre
- ⇒ Les joueurs souhaitant se faire coacher lors d'une rencontre sont tenus, au début de la partie, de désigner à leur(s) adversaire(s) ainsi qu'à l'arbitre de la rencontre, le nom de leur coach.
- ⇒ Le tournoi est accessible aux joueurs non-amateurs (ART 510)

- ⇒ Estimation des tableaux pouvant évoluer (+/-) en fonction des inscriptions :
- | | | | |
|--------------|---------------|---------------|---------------|
| ○ SMA : 36 | ○ SMB1 : 36 | ○ SMB2 : 32 | ○ SMC1 : 20 |
| ○ SD A : 16 | ○ SD B1 : 18 | ○ SD B2 : 18 | ○ SD C1 : 12 |
| ○ DM A : 32 | ○ DM B1 : 24 | ○ DM B2 : 24 | ○ DM C1 : 16 |
| ○ DD A : 12 | ○ DD B1 : 18 | ○ DD B2 : 16 | ○ DD C1 : 12 |
| ○ DMx A : 32 | ○ DMx B1 : 24 | ○ DMx B2 : 26 | ○ DMx C1 : 20 |

REGLEMENTS PARTICULIERS DU TOURNOI

- ⇒ Les inscriptions sont limitées à 2 disciplines sauf pour les joueurs classé A dans les trois disciplines au moment de la cloture des inscriptions ou joueur membre du TOP 10 au ranking belge (basé sur le ranking du 5 juin 2017) dans 1 des disciplines.
- ⇒ En série A : pas d'inscription possible dans une catégorie supérieure à son classement, sauf en double si le partenaire a le classement requis.
- ⇒ En B1, B2, C1 : Inscription possible dans UNE catégorie supérieure à son classement. Deux catégories en double, si le partenaire a le classement de la discipline concernée.
- ⇒ Dans le cas où une discipline compterait moins de 8 joueurs et/ou de 8 paires, le prize-money sera réduit de moitié, et ce pour toutes les catégories.
- ⇒ Le comité organisateur se réserve le droit d'imposer une clôture anticipée dans une des catégories et/ou discipline si le nombre de participants devient trop important.
- ⇒ Le comité organisateur se réserve le droit de prendre toutes les décisions nécessaires à la bonne marche du tournoi, avec l'accord du juge-arbitre.

Présence d'un stand *Dream Sports* dans la salle !!

Salutations sportives